

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE - RETOUR A L'AUTONOMIE DU TERRITOIRE DE CONDE-SUR-ITON

**De :** Jean-Denis Robiolle <jd.robiole@gmail.com>

**Date :** 19/03/2022 15:05

**Pour :** pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Résidant de Condé-sur-Iton depuis 5 ans, je souhaitais vous faire part de mon ressenti sur la question de "l'autonomie".

Je précise que mon lieu d'habitation se trouve aux limites des territoires de Breteuil et de Ste-Marie-d'Attez.

S'il est vrai que nous fréquentons plutôt Breteuil pour les commerces, services administratifs et de santé, je pense que c'est une erreur de laisser la commune de Condé-sur-Iton seule. Le manque d'attractivité et de dynamisme de la commune risque de s'amplifier encore.

Aussi je pense que Condé doit maintenir son rattachement à Mesnil sur Iton à condition toutefois que les dépenses publiques et investissements soient équilibrés entre Damville et les autres communes rattachées. Le nécessaire doit être fait pour entretenir la commune, maintenir et développer les services (école, notamment), favoriser l'implantation de commerces, développer les actions sociales et culturelles.

Cordialement

Jean-Denis Robiolle